

Communiqué de presse du 29 septembre 2011

Accueil en Suisse de 11 blessé-e-s et malades du camp d'Achraf (Irak)

Le camp d'Achraf se trouve en Irak et abrite plus de 3'400 résident-e-s tous réfugiés iraniens. Opposés au régime des Mollahs, ils ont été jusqu'ici protégés par la présence américaine en Irak. Depuis le départ des américains, ce camp n'est plus protégé et ses habitant-e-s sont harcelés et ont été attaqués par l'armée irakienne en avril dernier. D'ici à la fin de cette année, ce camp devra être évacué. Mais dans quelles conditions?

De nombreux blessé-e-s et malades ne bénéficient plus actuellement de soins indispensables et se trouvent ainsi en danger quant à leur vie. Des démarches sont entreprises dans divers pays européens pour accueillir quelques malades. L'Italie, dont on connaît les problèmes actuels en matière d'immigration, étudie la possibilité de recevoir une quarantaine de blessé-e-s et malades dont quatre ont d'ores et déjà été accueillis. Une telle démarche a été effectuée en Suisse : une demande de recevoir onze personnes gravement blessé-e-s ou malades a été effectuée, tant sur le plan cantonal que fédéral. Sur le plan cantonal, le CHUV (Lausanne) et les HUG (Genève) sont prêts à recevoir ces malades et blessé-e-s d'Achraf, et ceci avec l'accord des Conseillers d'Etat responsables de la Santé, Messieurs Pierre-Yves Maillard et Pierre-François Unger. Sur le plan fédéral, ces démarches sont plus compliquées du fait que plusieurs départements sont impliqués (Affaires étrangères, Justice et Police (ODM) et la Défense (Service de Renseignements de la Confédération-SRC).

Ainsi, la délégation parlementaire a été reçue par les autorités fédérales concernées et le Service des renseignements de la Confédération, afin d'expliquer ce geste hautement et strictement humanitaire. En effet, les médecins du camp ne peuvent plus soigner les blessés et malades, faute d'équipement et de médicaments.

Pour cette raison, la délégation parlementaire a reçu le vice-directeur du SRC afin de donner les garanties que les 11 blessé-e-s du camp d'Achraf seront reçus par acte humanitaire et pris en charge financièrement (transferts et coûts hospitaliers) par le Conseil national de la Résistance du peuple iranien (gouvernement démocratique en exil) dont le siège est à Auvers-sur-Oise (France).

Nous attendons maintenant avec détermination et espoir le feu vert de la Confédération pour l'octroi de visas en faveur des onze blessé-e-s et malades du camp d'Achraf, geste essentiel de notre pays, en tant que sièges du HCR, des Droits de l'Homme et de l'ONU. Cette décision permettra aussi à d'autres pays d'Europe (France, Grande-Bretagne et autres) de pouvoir s'en inspirer. Ce feu vert est aujourd'hui très urgent, car le but de la démarche est de sauver des gens gravement blessés et malades qui méritent notre soutien.

La délégation des parlementaires fédéraux

-
- Francine John Calame, conseillère nationale 079 823 77 00
co-présidente du Comité suisse de soutien aux habitant-e-s du camp d'Achraf
 - Eric Voruz, conseiller national, 079 213 26 17
 - Jean-Charles Rielle, conseiller national, 079 376 41 96
 - Alice Glauser, conseillère nationale
 - Luc Barthassat, conseiller national
 - Jacques Neiryck, conseiller national